

Challenge Ile De France Associatif

CIDFA

Règlement 2026

Principe : Ce challenge permet aux associations ou clubs, avec ou sans terrain, de pouvoir se rencontrer en semaine, lors de parties amicales mais néanmoins sportives.

Clubs participants :

- | | |
|---|------------------------------------|
| • Association Sportive des Seniors d'Antony (ASSA) | représentée par Philippe PELLETIER |
| • Association du Golf de Forges-les-Bains (FLB) | représentée par Philippe BODELET |
| • Association du Golf de Verrières le Buisson (VLB) | représentée par Michel DREBEL |
| • Golf de l'Yvette (GDY) | représenté par François HISQUIN |
| • Massy Golf Club (MGC) | représenté par Didier POINGT |

Organisation des rencontres : selon le tableau en fin de document, constitué par tirage au sort, lors de la réunion initiale des capitaines du 19 décembre 2025.

Composition des équipes et formule de jeu : Les équipes sont composées de 4 simples et de 2 doubles, soit 8 joueurs (hommes ou femmes). Les joueurs sont séniors ou vétérans. Les participants doivent être membres de l'Association ou du Club et titulaires d'une licence Fédération Française de Golf avec certificat médical ou questionnaire de santé à jour. Les équipes peuvent présenter des joueurs différents à chaque rencontre. Les parties sont jouées en match-play, formule 4 balles meilleure balle pour les doubles. Les joueurs ne peuvent pas jouer pour plusieurs associations. S'ils sont inscrits dans plusieurs associations, ils doivent choisir de jouer pour une association, pour toute l'année du CIDFA.

Rencontres : En match-play net sur 18 trous (2 points par simple gagné et 3 points par double gagné), handicap ramené à 36 si supérieur. Partage des points en cas d'égalité au 18^{ème} trou. Les capitaines veillent, ensemble, au bon déroulement des rencontres dans des conditions conformes à un esprit de fair-play.

Terrains : Les rencontres se font sur un terrain, choisi par les capitaines. Les responsables de la rencontre doivent négocier un prix avec une limite supérieure de 75 Euros GREENFEE + REPAS.

Calcul des coups rendus :

- **Pour les simples** : $\frac{3}{4}$ de la différence des handicaps de jeu (i.e. tenant compte du par du parcours, des slopes et des SSS en fonction des marques de départs) arrondie au nombre entier le plus proche.
- **Pour les doubles** : le joueur avec le meilleur index de la partie reçoit 0 coup, les trois autres joueurs reçoivent 90% de la différence entre leur index et le meilleur index de la partie, arrondie au nombre entier le plus proche.
- Les capitaines remplissent avant la rencontre un tableur Excel CIDFA qui calcule automatiquement les coups rendus, à partir des informations sur les joueurs, et permet d'enregistrer les résultats des matchs.

Ordre de jeu : Par défaut, les doubles jouent en premier, puis se jouent les simples dans l'ordre croissant des index. Tout en respectant l'ordre croissant des index, les 2 capitaines d'une rencontre ont la possibilité de s'accorder pour modifier cet ordre de jeu.

Départs : t0 premier double, puis à suivre t+8 mn double 2, puis t+16mn simples 1 et 2 regroupés, enfin t+24mn simples 3 et 4 regroupés. Les départs se font pour les hommes aux boules jaunes, pour les femmes aux boules rouges. Les hommes âgés de plus de 80 ans au 1/1/2026 ou d'index supérieur à 36 partent des boules bleues. L'index des dames âgées de plus de 80 ans au 1/1/2026 ou d'index supérieur à 36 sera augmenté de 3 points.

Starter : 10mn avant t0, tous les joueurs sont aux ordres du starter au tee n°1. En fonction des terrains, les départs peuvent s'effectuer en mini shot gun (i.e. : tee 1, tee 18, tee 17...) afin de conserver l'aspect convivial des rencontres et d'accélérer le jeu.

Retards : Les retards sont constatés 30mn avant t0 par le starter. En cas de retard d'un ou plusieurs joueurs, l'équipe complète d'abord ses doubles avec ses joueurs présents, puis elle organise ses simples en respectant l'ordre des index, mais en remplaçant les absences de telle sorte que les matchs soient aussi équilibrés que possible. Ce nouvel ordre est fourni au capitaine adverse et ne sera plus changé. Les matchs sont alors lancés. Si l'absent rejoint ensuite le match, tout trou joué ou commencé par l'adversaire est donné à celui-ci.

Report : Il est demandé aux capitaines de faire preuve de courtoisie et de discernement pour favoriser d'un commun accord, en fonction des circonstances, le report d'un match plutôt que d'appliquer une pénalité de perte du match. Il ne peut y avoir qu'un report. Si, par suite du report, le match ne peut avoir lieu le club demandeur du report marque 0 point, son adversaire 7 points.

En cas de forfait d'une association 48 h avant la rencontre, faute de joueurs, l'équipe adverse gagne tous les points de la rencontre. Aux capitaines de régler la question avec le terrain de golf.

Intempéries : Dans le cas où une rencontre serait annulée pour cause d'intempéries, les 2 capitaines concernés cherchent un parcours afin de la jouer dès que les conditions le permettent. Le tour conventionnel est clos lorsque le dernier match est terminé. En cas d'annulation de la rencontre avant la fin du dernier match la rencontre est annulée et sera rejouée.

Classement et vainqueur du CIDFA : On fait la somme des points acquis par chaque club sur l'ensemble des rencontres. Le vainqueur du CIDFA est le club qui a obtenu le plus grand nombre de points. En cas d'égalité pour la première place, départage par le nombre de matchs gagnés, puis par le nombre de parties gagnées sur la totalité des rencontres.

Règlement : Aucun règlement particulier, seules s'appliquent les règles du R&A et de l'USGA applicables au 1er janvier 2019, complétées des règles locales en vigueur du terrain hôte. Les appareils de télémétrie sont autorisés (intégrant également les applications sur « smartphones »). Pour les joueurs le nécessitant, le jeu avec une voiturette est admis. Chaque capitaine peut nommer une personne de son club qui est autorisée à prodiguer des conseils aux membres de son équipe. Si cette personne n'est pas le capitaine, ce dernier ne peut pas prodiguer de conseils dans les conditions fixées par la règle de golf 10.2

Consignes sur les temps de jeu : Les capitaines informeront leurs joueurs que la responsabilité du jeu lent est l'affaire de chacun : en conséquence, et en l'absence d'arbitre, chaque joueur ou équipe est responsable du respect des temps de jeu (40 s pour un départ, 50 s pour les coups suivants, recherche de balle 3 mn...) et pas de trou de retard.

L'heure de passage au 9^{ème} trou, à respecter par chaque partie, est indiquée sur les cartes de score.

Rappels : le temps généralement imparti à un par 3 est de 11mn, à un par 4 de 14mn et à un par 5 de 15 mn. Une partie est hors position si elle a plus d'un trou de retard sur la partie précédente.

«Finale CIDFA»: La finale, organisée par le MGC, aura lieu le 29 septembre à Saint-Quentin-en-Yvelines sous réserve de ses possibilités de réception. La formule de jeu sera un chapman en shot gun, vers 8h30, avec déjeuner. Chaque club pourra inviter jusqu'à 14 joueurs (parmi les joueurs ayant participé à au moins une rencontre du CIDFA 2026) et contribuera à la dotation (environ 10€ par participant à la finale) permettant de récompenser les 3 premières équipes de doubles en brut et en net et d'attribuer des lots à tous les participants.

Les clubs ou associations participants acceptent les modalités communes suivantes :

- Chaque année le club ou l'association précédemment vainqueur assure le secrétariat des résultats du Challenge (collecte et diffusion des résultats). En 2025 Didier POINGT du Massy Golf Club (didierpoingt@gmail.com / 07 85 95 10 39) assurera le poste.
- Le capitaine du club hôte recevra les documents de l'équipe adverse au moins 3 jours avant le jour de la rencontre et renverra les siens 24 heures avant le match.

- Si le terrain de golf de la rencontre demande le versement d'arrhes pour la réservation du terrain, les deux clubs ou associations concernés déposeront un chèque correspondant à la moitié de la somme demandée. La réservation étant faite par le club ou association qui reçoit.
- Chaque club ou association hôte (premier nommé lors du tirage au sort) d'une rencontre s'engage sur les dates de réservation du terrain. Une rencontre reportée est jouée sur le terrain prévu, ou en cas d'impossibilité sur le terrain trouvé par le club ou l'association qui demande le report.
- Un joueur du club hôte assure l'accueil des équipes à partir de t0 – 60mn au practice, et le starter à partir de t0 – 15mn.
- Chaque club nomme un capitaine pour l'année, et en cas d'absence un suppléant assure cette fonction.
- En fin de journée, le club hôte recueille le résultat en points et le transmet par mail avant le lendemain 12h00 au capitaine du club assurant le secrétariat. Ce dernier diffuse alors par mail le tableau des résultats à toutes les équipes.
- Les capitaines s'engagent à régler d'un commun accord tout litige sur l'application du présent règlement. En cas de divergence de vue, l'hôte d'accueil apportera son arbitrage, son avis vaut alors décision irrévocable.

CIDFA 2026 - Coordonnées des Capitaines et Assistants

<i>Téléphone</i>	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Courriel</i>	<i>Club</i>
06 08 03 13 58	<u>PELLETIER</u>	Philippe	pelletierph@gmail.com	ASSA
06 26 57 43 72	NGO	Pascal	ngo.pascal@gmail.com	ASSA
06 51 93 39 03	<u>BODELET</u>	Philippe	philippe.bodelet@free.fr	FLB
06 11 93 56 92	GONOT	Caroline	caro.gonot91@gmail.com	FLB
06 18 20 55 41	<u>HISQUIN</u>	François	gdy.francois@free.fr	GDY
06 08 96 04 15	MOTTIN	Patrick	gdy.pmottin@gmail.com	GDY
07 85 95 10 39	<u>POINGT</u>	Didier	didierpoingt@gmail.com	MGC
06 74 93 41 70	POIET	Germain	germain.poiet@gmail.com	MGC
06 10 71 56 25	<u>DREBEL</u>	Michel	drebel.michel@orange.fr	VLB
06 50 24 91 20	DIXMIER	Jean-Pierre	dixmier92@gmail.com	VLB

Résultats du Tirage au sort 2026

Match	Club1	Club2	Organisateur	Date 2026	Golf
1	FLB	ASSA	FLB	23 mars	Forges-les-Bains
2	GDY	MGC	GDY	7 avril	Val Grand - Bondoufle
3	VLB	GDY	VLB	21 avril	
4	MGC	ASSA	MGC	4 mai	Mennecy-Chevannes
5	GDY	FLB	GDY	12 mai	
6	VLB	MGC	VLB	12 mai	
7	MGC	FLB	MGC	2 juin	Marivaux ou Saint-Marc
8	ASSA	VLB	ASSA	2 juin	
9	FLB	VLB	FLB	23 juin	Forges-les-Bains
10	ASSA	GDY	ASSA	30 juin	